

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2021

Les présents États financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la rubrique Autres renseignements ou en visitant le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, le dossier de vote par procuration et le sommaire trimestriel du portefeuille de placements.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

La Société de gestion d'investissement I.G. Ltée, le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Norme canadienne 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents États financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

aux (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	30 sept. 2021	31 mars 2021 (Audité)
Actifs		
Actifs courants :		
Placements non dérivés	2 212 031	2 011 927
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	-
Intérêts courus à recevoir	-	-
Dividendes à recevoir	-	-
Montant à recevoir à l'égard des placements vendus	-	-
Montant à recevoir à l'égard des titres émis	62	-
Montant à recevoir du gestionnaire	-	36
Autres actifs	-	-
	2 212 100	2 011 963
Actifs non courants :		
Impôt à recouvrer	-	-
Autres actifs	-	-
	-	-
Total des actifs	2 212 100	2 011 963
Passifs		
Passifs courants :		
Dette bancaire	-	40
Montant à payer à l'égard des placements achetés	-	-
Montant à payer à l'égard des titres rachetés	2	7
Distributions à verser	-	-
Charges à payer et montants divers à payer	96	97
Impôts exigibles	-	-
Autres passifs	5	-
Total des passifs	103	144
Actif net attribuable aux porteurs de titres	2 211 997	2 011 819

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2021	2020
Produits :		
Gains (pertes) sur les placements dérivés et non dérivés :		
Dividendes	3 367	4 342
Produits d'intérêts	11 835	9 224
Gain net réalisé (perte nette réalisée)	34 427	2 974
Gain net non réalisé (perte nette non réalisée)	42 115	183 359
Autres	1 755	1 449
Gains nets (pertes nettes) sur les placements dérivés et non dérivés	93 499	201 348
Autres	-	-
Total des produits	93 499	201 348
Charges :		
Frais de gestion	13 535	13 830
Frais de distribution	1 116	898
Remises sur frais de gestion	(20)	(17)
Frais de service	906	1 128
Remises sur frais de service	(172)	(212)
Frais d'administration	1 846	1 472
Honoraires du fiduciaire	593	475
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	-	-
Coûts liés au Comité d'examen indépendant	1	1
Autres	3	2
Charges avant déduction des montants pris en charge par le gestionnaire	17 808	17 577
Charges prises en charge par le gestionnaire	-	-
Charges nettes	17 808	17 577
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres		
décaulant des activités, avant impôt	75 691	183 771
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres		
décaulant des activités	75 691	183 771

Actif net attribuable aux porteurs de titres

	par titre		par série	
	30 sept. 2021	31 mars 2021 (Audité)	30 sept. 2021	31 mars 2021 (Audité)
Série A	12,88	12,47	273 009	319 735
Série A-REEI	13,27	12,85	11 585	11 459
Série B	12,80	12,39	334 738	380 158
Série B-REEI	13,23	12,81	20 276	18 434
Série C	12,68	12,28	118 350	145 725
Série DB	11,09	10,60	1	1
Série J FAR	13,02	12,59	89 490	122 359
Série J FAR-REEI	10,94	10,58	2 217	2 158
Série J SF	13,01	12,58	57 815	70 658
Série J SF-REEI	10,94	10,58	3 265	3 005
Série S	12,92	12,47	155 047	152 740
Série T FAR	10,69	10,62	62	64
Série T SF	10,68	10,60	1	1
Série Tc	10,73	10,64	1	1
Série T JFAR	10,76	10,66	1	1
Série T JSF	10,76	10,65	1	1
Série Tu	10,77	10,61	1 608	1 123
Série U	13,49	12,96	1 144 530	784 196
			2 211 997	2 011 819

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres décaulant des activités

	par titre		par série	
	2021	2020	2021	2020
Série A	0,44	1,21	10 312	42 187
Série A-REEI	0,43	1,24	380	1 142
Série B	0,43	1,20	12 245	46 766
Série B-REEI	0,41	1,24	607	1 529
Série C	0,45	1,20	4 739	18 109
Série DB	0,48	-	-	-
Série J FAR	0,49	1,24	4 061	16 133
Série J FAR-REEI	0,37	1,05	75	208
Série J SF	0,47	1,24	2 407	9 094
Série J SF-REEI	0,36	1,05	106	246
Série S	0,45	1,24	5 408	15 779
Série T FAR	0,35	1,08	3	8
Série T SF	0,35	1,09	-	3
Série Tc	0,37	1,11	-	-
Série T JFAR	0,37	1,12	-	-
Série T JSF	0,37	1,12	-	-
Série Tu	0,39	1,15	48	47
Série U	0,48	1,35	35 300	32 520
			75 691	183 771

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

ÉTATS DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	SÉRIE J FAR-REEI		SÉRIE J SF		SÉRIE J SF-REEI		SÉRIE S	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période	2 158	1 789	70 658	80 357	3 005	2 048	152 740	137 140
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des éléments suivants :								
Activités	75	208	2 407	9 094	106	246	5 408	15 779
Distributions :								
Produits	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remises sur frais de gestion	-	-	(7)	(6)	-	-	-	-
Remises sur frais de service	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des distributions	-	-	(7)	(6)	-	-	-	-
Opérations sur titres :								
Produit de la vente de titres	2	26	7 816	9 848	197	184	3 989	3 699
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des distributions	-	-	7	6	-	-	-	-
Paiement au rachat de titres	(18)	-	(23 066)	(17 150)	(43)	(11)	(7 090)	(8 101)
Total des opérations sur titres	(16)	26	(15 243)	(7 296)	154	173	(3 101)	(4 402)
Augmentation (diminution) de l'actif attribuable aux porteurs de titres	59	234	(12 843)	1 792	260	419	2 307	11 377
Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période	2 217	2 023	57 815	82 149	3 265	2 467	155 047	148 517
Augmentation (diminution) des titres en circulation (en milliers) :								
Titres en circulation à l'ouverture de la période	204	199	5 618	7 511	284	228	12 245	12 926
Ajouter (soustraire) :								
Titres vendus	-	3	607	849	18	19	310	316
Titres émis à la fusion	-	-	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des distributions	-	-	1	1	-	-	-	-
Titres rachetés	(1)	-	(1 782)	(1 477)	(4)	(1)	(552)	(705)
Titres en circulation à la clôture de la période	203	202	4 444	6 884	298	246	12 003	12 537
	SÉRIE T FAR		SÉRIE T SF		SÉRIE Tc		SÉRIE T JFAR	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période	64	62	1	48	1	1	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des éléments suivants :								
Activités	3	8	-	3	-	-	-	-
Distributions :								
Produits	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	(2)	(2)	-	-	-	-	-	-
Remises sur frais de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-
Remises sur frais de service	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des distributions	(2)	(2)	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres :								
Produit de la vente de titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des distributions	2	2	-	-	-	-	-	-
Paiement au rachat de titres	(5)	(5)	-	(50)	-	-	-	-
Total des opérations sur titres	(3)	(3)	-	(50)	-	-	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif attribuable aux porteurs de titres	(2)	3	-	(47)	-	-	-	-
Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période	62	65	1	1	1	1	1	1
Augmentation (diminution) des titres en circulation (en milliers) :								
Titres en circulation à l'ouverture de la période	6	7	-	5	-	-	-	-
Ajouter (soustraire) :								
Titres vendus	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres émis à la fusion	-	-	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres rachetés	-	(1)	-	(5)	-	-	-	-
Titres en circulation à la clôture de la période	6	6	-	-	-	-	-	-

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

ÉTATS DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	SÉRIE T JSF		SÉRIE Tu		SÉRIE U	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période	1	1	1 123	334	784 196	243 457
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des éléments suivants :						
Activités	-	-	48	47	35 300	32 520
Distributions :						
Produits	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	(33)	(15)	-	-
Remises sur frais de gestion	-	-	-	-	-	-
Remises sur frais de service	-	-	-	-	-	-
Total des distributions	-	-	(33)	(15)	-	-
Opérations sur titres :						
Produit de la vente de titres	-	-	459	811	411 162	180 585
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des distributions	-	-	13	6	-	-
Paiement au rachat de titres	-	-	(2)	(100)	(86 128)	(36 919)
Total des opérations sur titres	-	-	470	717	325 034	143 666
Augmentation (diminution) de l'actif attribuable aux porteurs de titres	-	-	485	749	360 334	176 186
Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période	1	1	1 608	1 083	1 144 530	419 643
Augmentation (diminution) des titres en circulation (en milliers) :						
Titres en circulation à l'ouverture de la période	-	-	106	35	60 510	22 084
Ajouter (soustraire) :						
Titres vendus	-	-	42	78	30 763	14 897
Titres émis à la fusion	-	-	-	-	-	-
Réinvestissement à partir des distributions	-	-	1	1	-	-
Titres rachetés	-	-	-	(9)	(6 430)	(3 067)
Titres en circulation à la clôture de la période	-	-	149	105	84 843	33 914

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités	75 691	183 771
Moins les éléments sans incidence sur la trésorerie suivants :		
(Gain net réalisé) perte nette réalisée	(31 781)	(2 974)
Variation (du gain net non réalisé) de la perte nette non réalisée	(42 115)	(183 359)
Distributions reçues de fonds sous-jacents	(19 603)	(15 014)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Produit de la vente et de l'échéance de placements	127 000	79 240
Achat de placements	(233 605)	(75 878)
(Augmentation) diminution des montants à recevoir et autres actifs	36	-
Augmentation (diminution) des montants à payer et autres passifs	4	5
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(124 373)	(14 209)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Produit de l'émission de titres	302 321	213 655
Produit de l'émission de titres à la fusion	-	-
Paiements au rachat de titres	(177 879)	(199 433)
Distributions versées après déduction des réinvestissements	(22)	(11)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	124 420	14 211
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	47	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	(40)	12
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	7	14
Trésorerie	7	14
Équivalents de trésorerie	-	-
Dette bancaire	-	-
	7	14
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus après déduction des retenues d'impôts à la source	3 367	4 342
Intérêts reçus après déduction des retenues d'impôts à la source	11 835	9 224
Intérêts versés	-	-

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 30 septembre 2021

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
TITRES DE PARTICIPATION					
Agriculture Investment Group Corp., placement privé	Uruguay	Consommation de base	5 530	14	7
Highland Therapeutics Inc.	Canada	Soins de santé	4 912	128	-
				142	7
¹ FONDS COMMUNS DE PLACEMENT					
Fonds en gestion commune d'actions américaines petite capitalisation Aristotle – IG, série P	Canada	Fonds communs de placement	1 517 344	14 991	18 623
Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG I, série P	Canada	Fonds communs de placement	21 457 112	221 085	250 580
Fonds en gestion commune d'actions internationales BlackRock – IG, série P	Canada	Fonds communs de placement	1 827 749	18 197	20 563
Catégorie Marchés émergents IG JPMorgan, série P	Canada	Fonds communs de placement	1 911 819	34 659	39 321
Fonds d'actions européennes IG Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	3 206 682	56 343	65 751
Fonds d'actions européennes moyenne capitalisation IG Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	1 607 084	28 035	33 092
Fonds de revenu à taux variable IG Mackenzie, série P	Canada	Fonds communs de placement	5 059 020	49 892	47 389
Fonds mondial d'obligations IG Mackenzie, série P	Canada	Fonds communs de placement	9 029 349	104 275	102 101
Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie, série P	Canada	Fonds communs de placement	11 056 265	119 852	120 625
Fonds d'actions panasiatiques IG Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	2 277 971	39 812	53 557
Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie, série P	Canada	Fonds communs de placement	7 933 024	97 241	102 488
Fonds de positions longues/courtes en actions américaines JPMorgan – IG Mandat privé, série P	Canada	Fonds communs de placement	1 136 079	11 913	12 423
Fonds en gestion commune d'obligations canadiennes Mackenzie – IG, série P	Canada	Fonds communs de placement	34 133 626	353 531	351 331
Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Mackenzie – IG Mandat privé, série P	Canada	Fonds communs de placement	12 576 623	123 103	122 055
Fonds de revenu d'actions canadiennes Mackenzie – IG Mandat privé, série P	Canada	Fonds communs de placement	11 965 141	119 669	118 207
Fonds en gestion commune d'actions canadiennes Mackenzie – IG, série P	Canada	Fonds communs de placement	12 498 225	120 269	162 707
Fonds de couverture d'actions Mackenzie – IG, série P	Canada	Fonds communs de placement	6 524 556	65 186	65 328
Fonds en gestion commune d'actions américaines Mackenzie – IG, série P	Canada	Fonds communs de placement	11 222 144	116 692	160 626
Fonds global macro Mackenzie, série IG	Canada	Fonds communs de placement	2 627 147	25 658	24 547
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie, série IG	Canada	Fonds communs de placement	1 916 703	21 430	26 806
Fonds en gestion commune d'obligations mondiales PIMCO – IG, série P	Canada	Fonds communs de placement	9 032 549	93 697	94 051
Fonds en gestion commune à revenu élevé Putnam – IG, série P	Canada	Fonds communs de placement	4 254 717	42 195	42 553
Fonds en gestion commune d'actions américaines T. Rowe Price – IG, série P	Canada	Fonds communs de placement	10 832 284	109 641	151 903
Fonds de couverture d'actions mondiales Wellington – IG Mandat privé, série P	Canada	Fonds communs de placement	2 415 983	24 667	25 397
				2 012 033	2 212 024
				2 012 175	2 212 031
TOTAL DES PLACEMENTS NON DÉRIVÉS					
Actif net (voir la composition de l'actif) :					
Total des placements non dérivés					2 212 031
Trésorerie et équivalents de trésorerie					7
Autres actifs (passifs) nets					(41)
Actif net attribuable aux porteurs de titres					2 211 997

¹ Tous les fonds communs de placement sont gérés par le gestionnaire ou des sociétés affiliées au gestionnaire du Fonds.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

au 30 septembre 2021

au 31 mars 2021

	% de l'actif net		% de l'actif net
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE		RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	
Fonds de revenu	39,8	Fonds de revenu	41,9
Fonds d'actions étrangères	25,8	Fonds d'actions étrangères	26,0
Fonds d'actions canadiennes	12,7	Fonds d'actions canadiennes	13,3
Fonds de répartition active	11,3	Fonds de répartition active	11,4
Organismes de placement collectif alternatifs	5,8	Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie	4,4
Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie	4,6	Organismes de placement collectif alternatifs	3,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	Trésorerie et équivalents de trésorerie	-
Autres actifs (passifs) nets	-	Autres actifs (passifs) nets	-
Total	100,0	Total	100,0

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

1. ORGANISATION DU FONDS, DATES DE CLÔTURE ET GÉNÉRALITÉS

a) Organisation du Fonds

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable constituée en vertu des lois du Manitoba et régie par une déclaration de fiducie. Le siège social du Fonds est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de titres de multiples séries. S'ils sont émis, les titres des séries P et S ne peuvent être achetés que par d'autres Fonds d'IG Gestion de patrimoine ou par d'autres investisseurs admissibles. En général, toutes les séries contribuent proportionnellement aux activités du Fonds, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou à plusieurs séries. Les distributions peuvent varier d'une série à l'autre, en partie en raison des écarts entre les charges propres à chaque série.

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2021 et 2020 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2021. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Advenant la dissolution d'une série d'un Fonds au cours de l'une des périodes susmentionnées, l'information de la série en question est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

b) Généralités

La Société de gestion d'investissement I.G. Ltée est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les placeurs). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

La Société financière IGM Inc. est une filiale de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à Power Corporation du Canada sont considérées comme des sociétés affiliées au fiduciaire, au gestionnaire et aux placeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés Power, sous réserve de certains critères de gouvernance, et ces avoirs, à la date de clôture de la période, font l'objet d'un renvoi au tableau des placements du Fonds. Toutes les opérations effectuées au cours des périodes, autres que les opérations en lien avec des fonds de placement à capital variable non cotés, ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2021. La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 12 novembre 2021.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Instruments financiers

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Un instrument financier est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir des flux de trésorerie de celui-ci est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à sa propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou prend fin. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date d'opération.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat global.

Le coût des placements (coût) est fonction du coût moyen pondéré des placements et exclut les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, lesquels sont présentés de manière distincte à l'état du résultat global. Les gains et pertes réalisés à la cession, y compris les gains ou pertes de change sur ces placements, sont calculés en fonction du coût des placements. Les gains et pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les gains et les pertes réalisés sur certains instruments dérivés, y compris les swaps de taux d'intérêt et sur devises, et contrats à terme standardisés sont présentés au poste Gain (perte) sur les dérivés à l'état du résultat global.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés (Fonds sous-jacents) et des fonds négociés en bourse (FNB) à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Fonds a conclu que les Fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels il investit ne répondent pas à la définition d'entités structurées. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Les titres rachetables du Fonds satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers* : *Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état des variations de la situation financière.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La politique d'évaluation du Fonds est présentée ci-après :

La juste valeur d'un titre coté en bourse ou négocié sur le marché hors cote correspond au cours de la dernière opération sur le marché ou au cours de clôture enregistré par la bourse où la majorité des opérations sur ce titre sont réalisées, si le cours de clôture se situe dans la fourchette correspondant à l'écart entre les cours acheteur et vendeur du titre.

Lorsque le cours de la dernière opération sur le marché ne se situe pas dans cette fourchette, le gestionnaire détermine quelle valeur, comprise dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur, correspond le plus à la juste valeur.

Les placements dans des titres d'un autre fonds d'investissement sont évalués à la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement de ce fonds d'investissement ou selon ce que précise le gestionnaire de ce fonds.

Les titres non cotés ou non négociés en bourse, les titres pour lesquels les cours de la dernière opération ne sont pas disponibles ou les titres pour lesquels les cours du marché sont, selon le gestionnaire, inexacts, douteux ou non représentatifs de toute l'information importante disponible sont évalués à leur juste valeur estimée selon des techniques d'évaluation pertinentes et acceptées par l'industrie, notamment des modèles d'évaluation. La juste valeur estimée d'un titre déterminée au moyen de modèles d'évaluation nécessite le recours à des données et à des hypothèses fondées sur des données du marché observables, notamment la volatilité et d'autres taux ou cours applicables. Dans des circonstances limitées, la juste valeur estimée d'un titre peut être déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas étayées par des données du marché observables.

Les contrats à terme standardisés et de swaps sont évalués en fonction du gain ou de la perte qui serait réalisé à la conclusion du contrat. La valeur de ces contrats fluctue et la meilleure détermination est celle du prix de règlement.

Les comptes sur marge représentent les marges détenues auprès de courtiers au titre des contrats à terme standardisés et de swaps ouverts. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement. La marge versée ou déposée au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

Les contrats à terme de gré à gré, y compris les contrats de change à terme, sont évalués en fonction du gain ou de la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date de clôture.

Les primes payées à l'achat d'options sont comptabilisées à titre d'actif à l'état de la situation financière et les primes reçues à la vente d'options sont comptabilisées à titre de passif à l'état de la situation financière. Les contrats d'options sont réévalués quotidiennement à leur juste valeur par la suite.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds en dépôt auprès de banques et de placements à court terme facilement convertibles en trésorerie, soumis à un risque négligeable de changement de la valeur et utilisés par le Fonds à des fins de gestion d'engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur, qui avoisine leur coût amorti en raison de leur caractère hautement liquide et de leur courte durée jusqu'à l'échéance. Les découverts bancaires sont présentés en tant que dette bancaire dans les passifs courants à l'état de la situation financière.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 – Données, autres que des prix cotés, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Niveau 3 – Données non observables du marché.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement de la juste valeur du Fonds.

c) Devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisés dans l'état du résultat global au poste Profit net (perte nette) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

d) Comptabilisation des produits

Les produits et frais d'intérêts tirés des placements portant intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu et les charges de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les dividendes et les intérêts versés découlant de la vente à découvert d'actions et d'obligations sont comptabilisés à l'état du résultat global aux postes Dividendes et Revenu d'intérêts, respectivement. Les profits ou les pertes réalisés à la vente de placements, y compris les profits ou les pertes de change sur ces placements, sont calculés en fonction du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans les charges, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Les revenus, les profits (pertes) réalisés et les profits (pertes) latents sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

e) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et autres intermédiaires. La totalité des commissions de courtage payables par le Fonds à l'égard des opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres coûts d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les opérations de courtage sont réparties entre les courtiers selon le meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ce critère, des commissions peuvent être payées à des firmes de courtage qui offrent (ou paient pour) certains services, autres que l'exécution d'ordres, services pouvant comprendre la recherche, l'analyse et la production de rapports de placements ainsi que les bases de données et les logiciels concourant à ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 11. Il n'est pas possible de faire une estimation raisonnable de la valeur de certains services exclusifs offerts par les courtiers.

f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités par titre d'une série présentée à l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) moyenne pondérée de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités de la série, par titre en circulation au cours de la période.

g) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le FNB a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les revenus et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes conformes aux normes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

j) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

k) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'il n'y a aucune incidence significative sur ses états financiers découlant d'IFRS publiées mais non encore entrées en vigueur.

4. RECOURS AU JUGEMENT COMPTABLE ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. L'incertitude persistante quant à la durée et à l'incidence à long terme de la pandémie de COVID-19 et à la mise en œuvre des campagnes de vaccination, de même qu'à l'égard de l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires prises par les gouvernements et les banques centrales, pourrait continuer d'influer sur le rendement du Fonds au cours des périodes à venir.

Les paragraphes qui suivent abordent les principaux jugements comptables et estimations ayant servi à l'établissement des états financiers.

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le mode de classement le plus approprié aux termes de l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, le mode de gestion de la totalité des instruments financiers ainsi que le mode d'évaluation de leur performance en tant que groupe sur la base de la juste valeur, et il a conclu que le classement à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, constituait le mode le plus approprié d'évaluation et de présentation des instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, des événements et des conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Le gestionnaire a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et il a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES CHARGES

- Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées spécifiquement à cette série. Les charges courantes du Fonds sont affectées aux séries du Fonds au prorata.
- Le gestionnaire offre ou prévoit la prestation de services en placement et de services-conseils moyennant des frais de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 11 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- Le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration et, en échange, celui-ci prend en charge les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts définis. Il y a lieu de se reporter à la note 11 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.

Les autres coûts liés au Fonds comprennent les taxes et les impôts (y compris notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et de dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant (CEI).
- Le Fonds peut payer aux placeurs des frais de service en contrepartie de la prestation directe ou indirecte de services au Fonds. Une partie des frais de service liés aux titres des séries C et Tc fait l'objet d'une remise trimestrielle par les placeurs, comme il est indiqué dans le prospectus du Fonds. La remise est distribuée aux porteurs de titres admissibles sous forme de distributions de capital et est réinvestie dans des titres supplémentaires des séries C ou Tc du Fonds ou d'un autre fonds donnant droit à des distributions détenus par le porteur de titres. Le Fonds peut également verser des frais annuels aux placeurs relativement à certains services de placement fournis par les placeurs. Il y a lieu de se reporter à la note 11 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion générales des affaires du Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 11 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) au fiduciaire par le Fonds.
- Des frais de conseil sont imputés par les placeurs pour des conseils sur les placements et des services administratifs offerts relativement aux séries U et Tu si elles sont émises. Les frais de conseil sont payables mensuellement par les investisseurs des séries U et Tu directement, et non par le Fonds.

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES CHARGES (suite)

- g) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.
- h) Les autres charges comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt ainsi que d'autres charges diverses.
- i) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.
- j) Les placements dans des Fonds sous-jacents, le cas échéant, seront effectués dans des séries qui ne paient pas de frais. Les FNB dans lesquels le Fonds peut investir peuvent être assortis de leurs propres frais et charges, qui réduisent la valeur du FNB. En règle générale, le gestionnaire a déterminé que les frais payés par un FNB ne constituent pas une répétition des frais payés par le Fonds. Toutefois, lorsque le FNB est géré par Corporation Financière Mackenzie, le FNB peut accorder une remise sur frais au Fonds pour contrebalancer des frais payés au sein du FNB. Rien ne garantit que ces distributions seront maintenues à l'avenir.

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds communs de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

7. ASSURANCE ET INDEMNISATION

En vertu des ententes entre les membres du CEI du Fonds et le fiduciaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légitime. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

8. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2021 et 2020 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours des périodes sont présentés dans l'état des variations de la situation financière. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements, au 30 septembre 2021, regroupés par type d'actif, par région géographique et par secteur.

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes des risques liés aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché, ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des directives internes qui définissent les expositions cibles pour chaque type de risque, il maintient une structure de gouvernance dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et il surveille la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières. Il est possible d'obtenir sur demande les états financiers des Fonds d'IG Gestion de patrimoine, qui comprennent des commentaires concernant leurs expositions respectives au risque. Il y a lieu de se reporter à la note 11 qui décrit la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en trésorerie de titres rachetables. Afin de suivre la liquidité de ses actifs, le Fonds utilise un programme de gestion du risque de liquidité qui calcule, au moyen d'une méthode de liquidation sur plusieurs jours, le nombre de jours nécessaire pour convertir en trésorerie les placements qu'il détient. Cette analyse du risque de liquidité permet d'évaluer le niveau de liquidité du Fonds par rapport à des pourcentages minimum prédéterminés, établis pour différentes périodes, et fait l'objet d'un suivi trimestriel. Par ailleurs, le Fonds peut emprunter jusqu'à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les rachats. Pour agir en conformité avec la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements qui peuvent être rapidement vendus).

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En général, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, et vice versa.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des emprunts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation des emprunts hypothécaires. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de même que d'autres instruments du marché monétaire étant, de par leur nature, à court terme, ils n'exposent généralement pas de façon notable le Fonds au risque de taux d'intérêt.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'assume pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La note 11 résume l'exposition du Fonds, si elle s'applique, ou si elle est importante, au risque de crédit. Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les Fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur des titres de créance.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire atténue ce risque grâce à une sélection minutieuse des titres et autres instruments financiers conformément aux paramètres des stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés, équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de contrats à terme standardisés vendus à découvert, la perte maximale pour le Fonds augmente, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur du titre sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

De plus, si le Fonds investit dans le Fonds de biens immobiliers Investors, le Fonds est exposé au risque que la valeur du Fonds sous-jacent change en raison de changements dans l'évaluation des biens immobiliers. Les évaluations des biens immobiliers sont sensibles aux variations des taux de capitalisation. La note 11 indique aussi la sensibilité du Fonds, le cas échéant, à une variation de 25 points de base des taux de capitalisation moyens pondérés.

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

10. AUTRES RENSEIGNEMENTS

a) Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	MXN	Peso mexicain
BRL	Real brésilien	MYR	Ringgit malaisien
CAD	Dollar canadien	NGN	Naira nigérian
CHF	Franc suisse	NOK	Couronne norvégienne
CKZ	Couronne tchèque	NTD	Nouveau dollar de Taïwan
CLP	Peso chilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CNY	Yuan chinois	PEN	Nouveau sol péruvien
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
DKK	Couronne danoise	PLN	Zloty polonais
EUR	Euro	RON	Leu roumain
GBP	Livre sterling	RUB	Rouble russe
HKD	Dollar de Hong Kong	SEK	Couronne suédoise
HUF	Forint hongrois	SGD	Dollar de Singapour
IDR	Rupiah indonésienne	THB	Baht thaïlandais
ILS	Sheqel israélien	TRL	Livre turque
INR	Roupie indienne	USD	Dollar américain
JPY	Yen japonais	ZAR	Rand sud-africain
KOR	Won sud-coréen	ZMW	Kwacha zambien

b) Autres renseignements disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 [ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5] ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada). Vous les trouverez aussi sur le site Web de IG Gestion de patrimoine à l'adresse www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Il est également possible d'obtenir sur demande des exemplaires des états financiers de tous les Fonds d'IG Gestion de patrimoine. Ceux-ci se trouvent aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à l'adresse www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

11. RENSEIGNEMENTS PROPRES AU FONDS

a) Renseignements sur le Fonds et les séries

Séries	Date de création	Frais de gestion (%)	Frais de distribution (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)
Série A	s. o.	1,73	0,10	0,17	0,16	0,05
Série A-REEI	04/11/2011	1,73	0,10	0,17	0,16	0,05
Série B	s. o.	1,73	0,10	0,17	0,16	0,05
Série B-REEI	04/11/2011	1,73	0,10	0,17	0,16	0,05
Série C	s. o.	1,73	0,10	jusqu'à 0,28	0,16	0,05
Série DB	02/11/2020	-	-	-	-	-
Série J FAR	12/07/2013	1,48	0,10	0,17	0,16	0,05
Série J FAR-REEI	16/07/2018	1,48	0,10	0,17	0,16	0,05
Série J SF	12/07/2013	1,48	0,10	0,17	0,16	0,05
Série J SF-REEI	16/07/2018	1,48	0,10	0,17	0,16	0,05
Série S	s. o.	1,49	0,15	-	0,10	0,05
Série T FAR	07/01/2019	1,73	0,10	0,17	0,16	0,05
Série T SF	07/01/2019	1,73	0,10	0,17	0,16	0,05
Série Tc	07/01/2019	1,73	0,10	jusqu'à 0,28	0,16	0,05
Série T JFAR	07/01/2019	1,48	0,10	0,17	0,16	0,05
Série T JSF	07/01/2019	1,48	0,10	0,17	0,16	0,05
Série Tu	07/01/2019	0,53	0,10	-	0,16	0,05
Série U	12/07/2013	0,53	0,10	-	0,16	0,05

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

La date de création des séries est indiquée si elle se situe au cours des 10 derniers exercices ou de la période de six mois précédant l'exercice qui remonte à 10 ans.

Les porteurs de titres de série C ont droit à une remise totale ou partielle sur les frais de service en fonction de la valeur de l'actif qu'ils détiennent dans le Fonds et dans d'autres Fonds IG Gestion de patrimoine, comme il est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Les nouveaux placements, par les porteurs de titres, dans les séries A, A-REEI, C, J FAR, J FAR-REEI, T FAR, Tc et T JFAR, sauf en ce qui concerne le réinvestissement de distributions et les échanges entre séries correspondantes d'autres Fonds IG Gestion de patrimoine, ne sont plus acceptés.

b) Pertes fiscales (en milliers de \$)

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

c) Risques découlant des instruments financiers

i) Gestion de l'exposition au risque

Le Fonds vise à offrir aux investisseurs une solution reposant sur un portefeuille diversifié procurant l'appréciation à long terme du capital et, accessoirement, un revenu, en investissant dans des Fonds sous-jacents et/ou directement dans des titres. Dans des conditions normales du marché, l'exposition sera généralement de 30 % à 60 % de titres à revenu fixe et de 40 % à 60 % d'actions. De plus, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif, y compris, sans s'y limiter, le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie et des fonds communs de placement alternatifs.

ii) Risque de change

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change.

Incidence sur l'actif net	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
30 septembre 2021	(41 381)	(1,9)	41 367	1,9
31 mars 2021	(40 678)	(2,0)	40 678	2,0

iii) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
30 septembre 2021	(52 718)	(2,4)	52 703	2,4
31 mars 2021	(47 918)	(2,4)	42 852	2,1

iv) Autre risque de prix

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix découlant de placements dans des titres de participation.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
30 septembre 2021	103 010	4,7	(102 641)	(4,6)
31 mars 2021	97 175	4,8	(96 915)	(4,8)

Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 SEPTEMBRE 2021

11. RENSEIGNEMENTS PROPRES AU FONDS (suite)

c) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv) Autre risque de prix (suite)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix découlant de la variation du taux de capitalisation moyen pondéré applicable aux biens immobiliers détenus par le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 25 points de base		Diminution de 25 points de base	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
30 septembre 2021	(3 735)	(0,2)	4 178	0,2
31 mars 2021	(4 002)	(0,2)	4 456	0,2

d) Juste valeur des placements

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du classement des placements du Fonds selon les niveaux de hiérarchie de la juste valeur décrits à la note 4.

	30 septembre 2021 (en milliers de \$)				31 mars 2021 (en milliers de \$)			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds communs de placement	2 212 024	-	-	2 212 024	2 011 920	-	-	2 011 920
Fonds négociés en bourse	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	7	7	-	-	7	7
Placements à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 212 024	-	7	2 212 031	2 011 920	-	7	2 011 927

Au cours des périodes, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de fermeture des placements évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3). Les transferts depuis le niveau 3 ou vers celui-ci sont évalués à la date du changement de circonstances à l'origine de ces transferts. Le gestionnaire a évalué l'incidence qu'aurait le remplacement des données servant aux évaluations de niveau 3 par des options raisonnablement possibles, et il a conclu que cela n'aurait pas d'incidence notable sur l'actif net attribuable aux porteurs de titres du Fonds.

	pour la période de six mois close le 30 septembre 2021 (en milliers de \$)			pour la période de douze mois close le 31 mars 2021 (en milliers de \$)		
	Obligations	Titres de participation	Total	Obligations	Titres de participation	Total
Solde à l'ouverture de la période	-	7	7	-	57	57
Achats	-	-	-	-	-	-
Ventes	-	-	-	-	-	-
Transferts entrants	-	-	-	-	-	-
Transferts sortants	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) au cours de la période :						
Réalisé(e)s	-	-	-	-	-	-
Non réalisé(e)s	-	-	-	-	(50)	(50)
Solde à la clôture de la période	-	7	7	-	7	7
Gains (pertes) non réalisé(e)s au cours de la période attribuables aux titres détenus à la clôture de la période	-	-	-	-	(50)	(50)

Notes
